

Direction des Affaires Générales/Sous-Direction des Moyens Généraux/Service des Marchés

DECISION N° 346 /26/DG/CNPS DU 24 AVR 2026

Déclarant infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 16 mars 2026, relatif aux travaux de construction et/ou équipement en rayonnages métalliques mobiles des salles d'archives aux CPS de Bonaberi, Bafia, Ngaoundéré et Mbalmayo, et au CMS de Garoua

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU** la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun ;
- VU** l'Appel d'Offres National Ouvert n° 04/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 16 mars 2026 ;
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs en sa session du 06 avril 2026.

DECIDE :

Article 1^{er}. - L'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 16 mars 2026, relatif aux travaux de construction et/ou équipement en rayonnages métalliques mobiles des salles d'archives aux CPS de Bonaberi, Bafia, Ngaoundéré et Mbalmayo, et au CMS de Garoua est déclaré infructueux, les deux soumissionnaires enregistrés n'ont pas déposé leurs offres aux date et heure indiquées.

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

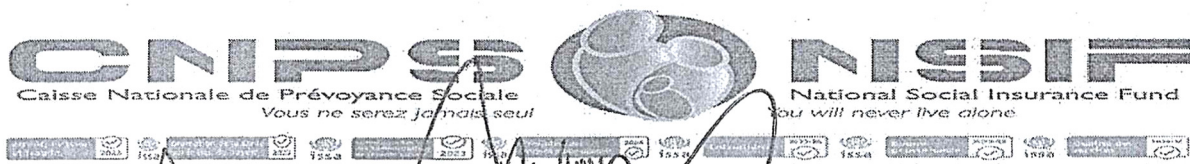
- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- Archives



Yaoundé, le

24 AVR 2026

*Noël Alain Olivier Mekulu
Mwondo Akame*



Direction des Affaires Générales/Sous-Direction des Moyens Généraux/Service des Marchés

COMMUNIQUE N° 05 /25/DG/CNPS DU 24 AVR 2026

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 DU 16 MARS 2026**

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET/OU EQUIPEMENT EN RAYONNAGES METALLIQUES
MOBILES DES SALLES D'ARCHIVES AUX CPS DE BONABERI, BAFIA, NGAOUNDERE ET MBALMAYO, ET
AU CMS DE GAROUA.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 16 mars 2026, relatif aux travaux de construction et/ou équipement en rayonnages métalliques mobiles des salles d'archives aux CPS de Bonaberi, Bafia, Ngaoundéré et Mbalmayo, et au CMS de Garoua est déclaré infructueux, les deux soumissionnaires enregistrés n'ont pas déposé leurs offres aux date et heure indiquées.

Ampliations

- PCA
- DFC
- DECT
- DAG
- CIPM-BEC
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono

Yaoundé le



Noël Alain Olivier Mekuba
Mwondo Akame